

Документ подписан простой электронной подписью
Информация о владельце:
ФИО: Смирнов Сергей Николаевич
Должность: врио ректора
Дата подписания: 26.09.2023 12:28:26
Уникальный программный ключ:
69e375c64f7e975d4e8830e7b4fcc2ad1bf35f08

Ministère d'enseignement et de recherches de FR
Université d'Etat de Tver



Approuvé par:
responsable du programme :
E.N. Fedorenko
05 2023г.

Programme d'étude de la discipline (avec annotation)
Droit public des pays étrangers

Programme 41.03.01 «Etudes régionales»

Profile de formation
« Etudes européennes »

Pour les étudiants de la 4 année (formation en présentiel)

Auteurs : candidat es sciences juridiques, maître de conférences E.A. Riazanova
candidat ès lettres, maître des conférences Yu.A. Lvova, N.S. Polinovskaya

Tver, 2023

I. Annotation

1. Objectif et tâches de la discipline

L'enseignement du Droit public des pays étrangers a pour objectif la formation des compétences prévues par le programme d'études. Les tâches essentielles consistent à former

- les connaissances portant sur les particularités politiques et juridiques des pays européens;
- l'aptitude de travail avec des documents historiques et juridiques qui servent de base pour l'analyse du système politique et juridique des pays de la région, ainsi que pour comprendre leurs relations politiques, économiques et humanitaires au niveau international;
- savoir utiliser correctement la terminologie juridique et trouver et interpréter les documents et les recherches concernant le pays étudié (la région étudiée).

2. Place de la discipline dans la structure du programme de formation

La discipline "Droit public des pays étrangers" fait partie du bloc de disciplines qui forment les compétences professionnelles générales. Elle est logiquement liée aux disciplines "Histoire des pays de la région de la spécialisation", "Histoire des relations internationales".

La discipline est enseignée au 7-ième semestre de la quatrième année (formation en présentiel).

L'enseignement de la discipline se base sur les savoirs acquis tels que conception de l'Etat, conception du Droit, formes de l'Etat, les fondements historiques et géographiques des Etats de la région étudiée, comprendre les fondements du droit, savoir utiliser le lexique professionnel et la terminologie relative aux particularités historiques et culturelles des pays étrangers.

3. Volume de la discipline: 4 unités de crédit, 144 heures académiques, y compris:

Travail de contact en salle d'étude: cours – 34 heures, séminaires – 17 heures;

Travail autonome: 93 heures.

4. Résultats d'apprentissage attendus de la discipline, en corrélation avec les résultats d'apprentissage escomptés du programme éducatif

Résultats prévus du programme de la formation (compétences à former)	Résultats prévus de la discipline
CU-2 Capacité de déterminer les objectifs afin d'atteindre le but ainsi que choisir les moyens cohérents à partir des normes du droit, ses ressources et contraintes éventuelles.	CU-2.3 Savoir programmer et réaliser les tâche dans la limite de ses responsabilités compte tenu de ses ressources et contraintes, ainsi que des normes du droit en vigueur.

5. Forme de l'attestation intermédiaire et semestre d'attestation: épreuve, 7-ième semestre

6. Langue d'enseignement: russe et/ou la langue de la région de la spécialisation (français ou allemand)

II. Contenu de la discipline, structuration en thèmes (sections) avec le nombre prévu d'heures académiques et types de cours

Programme d'études: thèmes et sections	Total (heures)	Travail de contact				
		cours		travaux pratiques, séminaires y compris		Travail autonome, y compris le contrôle
		Cours	travaux dirigés compris	Séminaires	travaux dirigés compris	
Thème 1. Introduction: notions de base.	2	2	0	0	0	0